

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA  
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 13  
Présents : 12  
Votants : 12  
Pouvoirs : 0

Pour 12  
Contre /  
Abstention /

Date de convocation :  
19/06/2024  
Date d'affichage :  
04/07/2024

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre,  
Le vingt-cinq juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,  
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2024/06/043 : Approbation de la convention visant à formaliser l'adhésion des communes au chenil intercommunal, géré par la Communauté d'Agglomération Arlysère situé sur la commune d'ALBERTVILLE**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que compte tenu du besoin d'actualisation des conventions en cours et des récentes recompositions de collectivités locales, il convient de revisiter les conventions d'accès aux services du chenil en cohérence avec les nouvelles entités juridiques

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal d'approuver cette nouvelle convention actualisée, qui a pour objectif de mettre en place une prise en charge des chiens errants sur les communes.

***Après exposé et en avoir délibéré,***

***Le Conseil Municipal,***

- **APPROUVE** l'exposé du Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Communauté d'Agglomération Arlysère, pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés au chenil intercommunal Arlysère et la Commune de Peisey-Nancroix et à signer tous les autres documents nécessaires.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :  
Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

